

# En Moselle, le renard roux peut enfin dormir tranquille

Le 10 janvier dernier, le tribunal administratif de Strasbourg a annulé l'arrêté préfectoral qui autorisait les tirs de nuit sur les renards en Moselle. Cette décision est un premier succès pour le collectif Renard Grand Est. Explications.

**L**a chasse de nuit des renards roux, autorisée par la préfecture de Moselle, est depuis le 10 janvier 2018 interdite. Cela faisait des mois que le collectif Renard Grand Est, qui regroupe une soixantaine d'associations de protection de la nature, réclamait, sans succès, cette annulation auprès du préfet de Moselle. Le verdict du tribunal administratif de Strasbourg est une première étape significative pour contrer l'image négative attribuée au renard roux. Cependant, cette victoire est relative, car début février, la préfecture de Moselle a lancé une consultation publique afin de prendre un nouvel arrêté qui réautoriserait les tirs de nuit.

## Un prédateur pas si nuisible

Il faut dire que depuis deux ans, le collectif Renard Grand

Est se bat pour réhabiliter le goupil, considéré par la fédération départementale des chasseurs comme un prédateur qui éradique le petit gibier (lièvres, perdrix...). Certains l'accusent également d'être un vecteur important de l'échinococcose alvéolaire, une maladie dangereuse pour l'homme. Franck Vigna, porte-parole du collectif Renard Grand Est, contredit ces accusations : «80 % du régime alimentaire du renard sont composés de micro-rongeurs (petites souris, campagnols...). Bien évidemment, s'il tombe sur un endroit où les chasseurs relâchent des faisans élevés en captivité, il va les chasser. Mais il ne faut pas attribuer aux renards le tarissement du gibier. C'est la disparition des petites prairies, au bénéfice de la monoculture, qui en est la cause principale !» Quant à la propagation des maladies, les

défenseurs de la nature s'appuient sur des études scientifiques qui démontrent le contraire (à disposition sur [www.renard-roux.fr](http://www.renard-roux.fr)). «On a pensé dans les années 1970 que décimer les renards permettrait d'éradiquer la rage, reprend Franck Vigna. La population a baissé, mais le taux de prévalence de la rage a augmenté et s'est déplacé dans les départements limitrophes. Finalement, à la fin des années 1980, des appâts contenant de l'antirabique ont été lancés par hélicoptère. Grâce à cette méthode, la France est officiellement indemne de rage depuis 2001.»

## Réhabiliter le renard

Rayer le renard de la liste des animaux nuisibles est l'ultime objectif du collectif. Car aujourd'hui, le goupil peut être chassé toute l'année, même en période de reproduction. «L'animal n'a aucun répit. Il n'y a pas de quota, c'est haro sur le renard !, regrette Franck Vigna. Certes, c'est un animal sauvage et un prédateur, mais le renard se régule très bien par lui-même.» ●

Nathalie Crespeau

L'âge de la s

## Concerts

- 8 mars: Baybourg. La Lait
- Du 9 au 11 r Festival à Co des fêtes ave Fatals Picards
- 10 mars: Fe La Cartonner
- 9 et 10 mar Nancy, Zénith À Montbéliar le 10, à 20 h.
- 10 mars: Pa Strasbourg. C Django-Reinh
- 10 mars: Ki à Metz. Arèn sports, à 17 h.
- 11 mars: An Maison du pe
- 14 mars: G à Sarreguem hôtel de ville.

## Spectacle

- 10 et 11 mar Grandeur Na bourg. Zénith le 10, et à 15 h
- Du 13 au 16 Sprütz à Stra Espace K, à 20
- Du 13 au 15 Gasteuil à Lu Chaudeau, à À Metz, Arse À Sausheim, et-Noack, à 2
- 14 mars: Ju à Metz. Arèn sports, à 20 h

## Réservez

- 5 avril: Dir Montbéliarc
- 6 avril: BB La Cartonner
- 6 avril: Cla à Sausheim. et-Noack, à 2

## Villes en

- 10 mars: C des enfants
- 11 mars: C de Strasbou